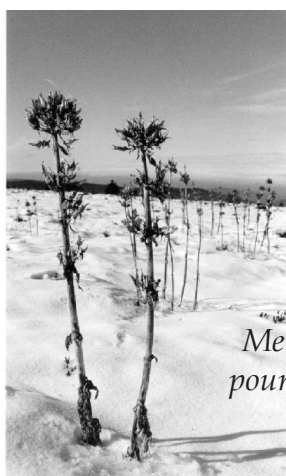


CNRActu@

Centre National de Ressources pour l'Alternance en Apprentissage



*Meilleurs vœux
pour l'année 2002*

Edito

L'ensemble du bureau de la formation professionnelle initiale, de l'apprentissage et de l'insertion ainsi que l'équipe du CNRAA présentent aux membres du réseau apprentissage leurs souhaits les plus sincères. Que cette année 2002 nous apporte bonheur et réussite dans nos entreprises les plus diverses.

Ce premier numéro de l'année 2002 s'ouvre par la présentation de quelques données, en date du 1er janvier 2001, issues de l'enquête statistique menée annuellement par le ministère de l'éducation nationale auprès de tous les CFA de France.

Dans la rubrique bilan, seront rappelées les publications qui ont vu le jour courant juin 2001 dans la collection Apprentissage. Par ailleurs, signe de la vitalité et du dynamisme du CNRAA, le site web enregistre un record de fréquentation sur l'année 2001.

Dans le cadre des projets immédiats, une enquête de notoriété et de satisfaction est envisagée auprès des usagers et partenaires du CNRAA. En effet, après six années d'existence, il semble nécessaire et utile de préciser l'image du centre de ressources, d'évaluer les services rendus, de caractériser les attentes des usagers. Quelques minutes suffiront pour renseigner cette enquête. D'avance, merci.

L'apprentissage en chiffres

Le nombre d'apprentis en France a progressé de manière significative entre 1992 et 2000 passant de 215 578 à 370 319. Au 1er janvier 2001, on comptait 340 939 apprentis dans les CFA sous contrôle de l'éducation nationale et 29 380 dans les CFA sous contrôle de l'agriculture.

L'augmentation du nombre d'apprentis concerne les niveaux de formation IV, III, II et I. Les effectifs du niveau V ont tendance à diminuer légèrement même si leur poids est toujours important.

Les principales sources d'augmentation résident dans :

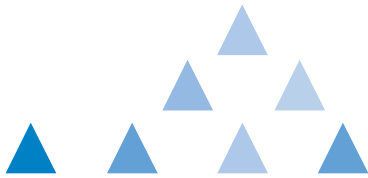
- l'ouverture de l'apprentissage, à partir de 1987, à tous les niveaux de formation,
- les actions qualitatives conduites en faveur de l'apprentissage,
- les campagnes de communication, de promotion et de valorisation des métiers,
- les aides apportées par l'Etat, notamment aux entreprises.

La création des CFA fait l'objet de conventions conclues avec l'état ou avec le conseil régional et des organismes professionnels, des collectivités territoriales, des chambres consulaires : de commerce et d'industrie, de métiers, d'agriculture. La répartition des apprentis selon l'organisme gestionnaire du CFA se fait de la manière suivante :

CFA gérés par des chambres consulaires	35,0 %
CFA gérés par des organismes privés	48,4 %
CFA/SA gérés par des EPLE	6,1 %
CFA relevant des collectivités territoriales	2,4 %
CFA à recrutement national	0,7 %
CFA relevant du ministère de l'agriculture et de la pêche	7,4 %

La répartition des apprentis en fonction de la structure d'accueil et la part de chacune d'elle dans le réseau apprentissage de l'éducation nationale :

Structure	Nombre	Nombre d'apprentis
CFA	91	20 480
SA	79	2 435
UFA	115	1 100



Recueil de besoins

Le recueil et l'analyse des attentes exprimées par les usagers sont nécessaires au fonctionnement d'un centre de ressources qui se veut au service du public. Quel équilibre établir entre l'offre des services et les aspirations des usagers ? Comment évaluer ensuite la pertinence et l'efficacité du service proposé, les usages qui en sont faits et le degré de satisfaction des utilisateurs ?

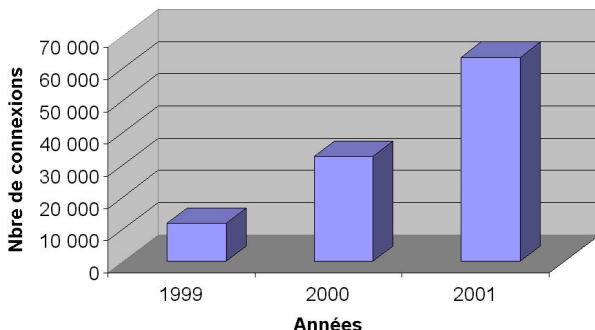
Après six années d'existence, il semble aujourd'hui nécessaire de faire un "arrêt sur prestations" et d'évaluer les services rendus par le CNRAA.

Une enquête de satisfaction sera donc réalisée en direction des SAIA et des établissements. Par ailleurs, un formulaire électronique pourra être renseigné par les internautes qui fréquentent le site web du CNRAA.

Fréquentation du site

La fréquentation du site web du CNRAA connaît une croissance forte et régulière. Il propose aux internautes appartenant ou non au réseau apprentissage de l'éducation nationale, une réponse ou une aide à la recherche d'information au travers de ses rubriques.

Nombre de connexions pour l'année civile



L'augmentation du nombre de connexions sur le site du CNRAA se fait de manière continue et exponentielle depuis 1998. De 1999 à 2001, le nombre de connexions s'est multiplié par trois. Sur l'année 1999, 11 861 connexions ont été réalisées sur le site du CNRAA contre 63 395 en 2001.

Publications

Trois ouvrages ont été publiés et diffusés en juin 2001 dans la collection *Apprentissage* du ministère de l'éducation nationale :

- *La mise en œuvre du contrôle en cours de formation* (diffusé à titre gracieux à tous les CFA)
- *L'apprentissage en questions. 131 réponses pour administrer, former, décider*
- *Les missions des corps d'inspection en apprentissage* (3ème partie : La mission de contrôle de la formation en entreprise)

Animation des ROP

L'équipe nationale d'animation des ROP s'est réunie dans les locaux du ministère de l'éducation nationale à Paris, le 2 octobre 2001.

Au programme de cette journée :

- Accueil des nouveaux membres du groupe national par Michèle Roche-Astier.
- Informations institutionnelles :
 - . Intervention de Maryannick Malicot portant sur les orientations politiques dans le champs des formations par apprentissage,
 - . Présentation par Claire Patry de la circulaire des 35 heures,
 - . Présentation par Michel Kuntz des projets financés par la Desco.
- Plan d'actions du CNRAA en 2001-2002.
- Conduite des travaux dans les ROP.

L'équipe nationale d'animation se voit attribuer trois missions :

- Transmettre les informations dans les deux sens : du terrain vers le ministère et réciproquement. Identifier les points forts, les points faibles, la richesse des activités conduites sur le terrain, l'équipe d'animation constituant l'interface entre les établissements et la centrale,
- Proposer, anticiper...
- Impulser, accompagner, encourager, aider les équipes sur le terrain.

De nouvelles personnes sont en charge de l'animation et de la coordination des ROP.

L'équipe nationale d'animation des ROP pour l'année 2001-2002 se compose des inspecteurs suivants : Jean-Pierre Congy (académie de Lille), Alain Hénaut (Rouen), Jeanine Lutzweiller et Jean-Paul Nicolau (Strasbourg), Christian Pouthier (Dijon), Armand Taesch (Nancy-Metz), Jean-Claude Morin (Paris), Jean-Claude Suc (Créteil), Jacques Mirabel (Grenoble), Jean-Claude Bernard (Aix-Marseille), Daniel Maitrehenri (Toulouse), Jean-Pierre Rimbeau (Poitiers), Marie-France Laffray (Orléans-Tours), Serge Chénédedé (Rennes), de Gérard Allard, directeur du CRDP de Lorraine et de Bernard Rothan, responsable du CNRAA.

CNRActua - Périodique d'information réalisé par le **Centre national de ressources pour l'alternance en apprentissage**

CNRAA / CRDP

28, rue de Saurupt - BP 3052 - 54012 NANCY CEDEX

Tél. : 03.83.56.61.59 - Fax : 03.83.55.65.00

<http://www.ac-nancy-metz.fr/cnraa>

Directeur de la publication : Michèle Roche-Astier

Réalisation : Bernard Rothan, Florence Alonzo, Anne

Walcarius avec la collaboration des membres du réseau apprentissage de l'Education nationale

ISSN : en cours